

Le docteur Claire Collet-Beillon travaille depuis près d'un an avec Steeve, son assistant médical, une collaboration réussie au bénéfice des patients.

« JE TRAVAILLE DE NOUVEAU AVEC PLAISIR »

DISPOSITIF ASSISTANT MÉDICAL

INTERVIEW DR CLAIRE COLLET-BEILLON

SEULE MÉDECIN GÉNÉRALISTE D'UN SECTEUR EN TENSION, ET MALGRÉ L'APPRÉHENSION D'EMPLOYER DU PERSONNEL, LE DOCTEUR COLLET-BEILLON A CHOISI DE BÉNÉFICIER DE L'AIDE À L'EMPLOI D'UN ASSISTANT MÉDICAL PROPOSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE. RETOUR D'EXPÉRIENCE APRÈS BIENTÔT UN AN D'EXERCICE.

QUELLES ÉTAIENT VOS CRAINTES, LES FREINS QUE VOUS AVIEZ SUR LE DISPOSITIF ASSISTANT MÉDICAL ?

Mes principales craintes étaient surtout administratives en devenant un employeur mais aussi de ne pas atteindre les objectifs de patientèle.

QU'EST-CE QUI VOUS A CONVAINCU DE PRENDRE UN ASSISTANT MÉDIAL ?

Suite au départ d'un confrère, j'ai eu une augmentation brutale de la charge de travail. C'est ce qui m'a convaincu.



QUEL EST VOTRE RETOUR D'EXPÉRIENCE ? EST-CE QUE ÇA A CHANGÉ VOS PRATIQUES, VOTRE ORGANISATION, L'IMPACT SUR VOTRE CHARGE MENTALE, SUR VOTRE CAPACITÉ À VOIR VOS PATIENTS... ?

Je travaille de nouveau avec plaisir, la charge mentale a considérablement diminué. En effet les multiples demandes des patients d'ordre administratif peuvent être gérées par l'assistant.

Avec son arrivée, nous avons pu recontacter les patients en retard pour leurs dépistages CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) et leurs vaccins. Nous avons également commencé l'alimentation des DMP avec la synthèse médicale.

QUELS AVANTAGES VOYEZ-VOUS À CETTE ORGANISATION ?

L'assistant médical vérifie avant la consultation que les dossiers sont à jour : les résultats biologiques, les examens radiographiques, les courriers de confrères et scanne immédiatement les éléments manquants. La prise des constantes fait aussi partie de son rôle.

Une fin de carrière stimulante !

Pour tout savoir sur le dispositif Assistant Médicaux, rendez vous ici : https://bit.ly/48CjgLu

Pour nous contacter directement :
dam-381.cpam-isere@assurance-maladie.fr